



Concours 2018

Vignerons Coopérateurs de France

« Le développement durable dans les caves coopératives »

Les Vignerons Coopérateurs de France (CCVF) ont organisé en 2018 un Concours pour faire connaître et valoriser les actions mises en place par leurs caves en matière de développement durable.

Engagées depuis de nombreuses années dans des actions responsables et des schémas vertueux, les caves coopératives ont en effet pris cette année la décision de se challenger sur un sujet d'ampleur dans le monde agricole.

Après deux éditions réussies (en 2015 sur le thème de l'« installation des jeunes vignerons » et en 2016 sur celui de l'« œnotourisme »), les Vignerons Coopérateurs de France ont proposé un nouveau thème pour l'édition 2018 de leur Concours : le « développement durable ».

Les inscriptions étaient ouvertes du 15 février au 15 mai 2018; les candidats ont pu s'inscrire auprès des Fédérations régionales et départementales de caves coopératives et concourir, au choix, à une ou deux des catégories suivantes :

☞ Social et Gouvernance :

- Prévention des discriminations et promotion de l'égalité des chances
- Développement des compétences des collaborateurs
- Garantie de la santé et de la sécurité au travail
- Promotion d'un dialogue social de qualité

☞ Sociétal :

- Actions de l'entreprise dans les initiatives et projets de son territoire d'implantation

☞ Environnement :

- Prévention et réduction de l'impact environnemental relatif au fonctionnement interne
- Favorisation des procédés économes (y compris en termes d'équipements et de constructions) en ressources et en intrants en ce qui concerne la viticulture
- Mise en œuvre d'une stratégie globale de biodiversité

☞ Relations fournisseurs :

- Promotion de relations fournisseurs « responsables »
- Intégration de critères sociaux et environnementaux dans les processus achats

Un Jury composé de sept personnalités issues à la fois de la viticulture, du monde associatif (association de consommateurs), du milieu universitaire, du monde de la recherche et de celui de la Coopération agricole a désigné les lauréats courant juin après avoir examiné l'originalité ainsi que la réussite économique, sociale et environnementale des Dossiers reçus.



Les lauréats ont été dévoilés lors de la 46^{ème} édition du Congrès des coopératives viticoles de France, qui s'est déroulé à Vogüé (Ardèche) du 26 au 29 juin 2018.

A noter que le Concours du développement durable dans les caves coopératives était placé sous le Haut patronage du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

24 candidatures ont été reçues par la CCVF. Toutes ces candidatures ont été déclarées « éligibles » après premier examen.

Aucune candidature ne s'est portée sur le thème « Relations fournisseurs ». Afin de remédier à cette absence, le Jury a décidé d'attribuer, en lieu et place, un « Prix Spécial » venant récompenser la « démarche globale remarquable » d'un des 24 candidats.



Prix « Social et Gouvernance »



« Les Vignobles de Montagnac »

- Rue de la coopérative
34530 MONTAGNAC
- www.lesvignoblesmontagnac.com
- Président : Christian BOINEAU
- Directeur : Jean-Louis REFFLE
- Responsable du Dossier de candidature : Jean-Louis REFFLE
- Nombre de coopérateurs : 350
- Volume produit (exprimé en hectolitres) : 130 000

Un atelier automatisé qui améliore significativement la sécurité des salariés et la qualité des vins

« Les Vignobles Montagnac » est une cave coopérative intercommunale créée en 1937. Elle vinifie et commercialise la production de 350 vignerons coopérateurs répartis sur 4 cantons héraultais.

Elle est aujourd'hui reconnue pour la qualité de sa production et de ses terroirs : lutte biologique, biodiversité, énergie photovoltaïque, eaux usées ou sécurité au travail, sont des préoccupations quotidiennes.

L'objet de la démarche primée est de limiter l'intervention humaine aux simples gestes œnologiques porteurs de valeur ajoutée et ce faisant de limiter la pénibilité et tout geste comportant des risques pour le salarié.



Le raisin poursuit son cheminement des quais jusqu'à la phase de clarification des jus sans rupture de *process* définis en continu, les phases de tampons entre étapes étant incluses au *process* automatisé.

L'ensemble est commandé par tablette par les opérateurs de quai ou depuis les ateliers.

Ainsi, la phase discontinue de pressurage devient linéaire et transparente pour les vinificateurs.

La régulation de température est complétée par la commande des assemblages de cuves à cuves et la programmation d'agitation interne des cuves selon les phases œnologiques désirées.

La traçabilité est conservée.

Autant de gestes allégés par les opérateurs et fiabilisés pour l'entreprise.

De par son interface intuitive et sa conception globale, l'automatisation développée aux « Vignobles Montagnac » permet d'obtenir une amélioration significative du niveau de fiabilité œnologique et de sécurité des opérateurs dans l'industrie vinicole qui est une des activités leaders de la région héraultaise.



46^e CONGRÈS DES
COOPÉRATIVES
VINICOLES DE FRANCE
DU 26 AU 29 JUIN 2018 - ARDÈCHE



Prix « Sociétal »



« Les caves de Rauzan »

- 1, rue l'Aiguilley
33420 RAUZAN
- www.cavesderauzan.com
- Président : Denis BARO
- Directeur : Philippe HEBRARD
- Responsable du Dossier de candidature : Laure DURAND
- Nombre de coopérateurs : 340
- Volume produit (exprimé en hectolitres) : 200 000

Création d'un Parcours pédestre « Biodiversité » au cœur du vignoble de l'Entre-Deux-Mers

Au cœur du vignoble, au sein même des parcelles des adhérents-vignerons, « Les caves de Rauzan » ont créé un Parcours pédestre « Biodiversité » d'une distance de plus de 5 kilomètres permettant d'apprécier de nombreux éléments de biodiversité. Des pupitres d'information jalonnent le Parcours, en décrivant les écosystèmes présents et riches en espèces faunistiques et floristiques tels que les mares, les pierriers et lisières de bois, les haies, etc. (13 écosystèmes référence, 32 éléments de biodiversité, 106 espèces floristiques et faunistiques remarquables dont 9 font l'objet d'Arrêtés de protection nationaux et européens).

De nombreuses collaborations et soutiens ont permis à ce Projet de voir le jour (partenaires financiers, Filière, institutionnels, élus, clients partenaires, administrateurs).



L'enjeu prioritairement identifié est la valorisation du territoire ruzannais et des pratiques ; celles des adhérents dans le vignoble au quotidien, dans le maintien de leur identité et de l'environnement.

L'objectif de ce Parcours est de sensibiliser le plus largement possible : les viticulteurs en premier lieu afin d'entraîner une dynamique positive, les salariés de la cave coopérative, les riverains et plus largement, l'ensemble des parties prenantes.

A noter qu'au mois de septembre 2017, a été signée une collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux afin de nous aider à établir un Programme pédagogique, autour de notre Parcours, auprès de l'école communale de Rauzan. Leur accompagnement s'est notamment traduit par la construction de nichoirs à oiseaux et chauves-souris, d'hôtels à insectes, la pose sur le site et le suivi des populations dans le temps.



Prix « Environnement »



SABLEDOC
COOPERATIVE VINICOLE

« SCA Sabledoc »

- Route d'Arles
30220 AIGUES MORTES
- www.caveaulesablons.fr
- Président : Bernard VILA
- Responsable du Dossier de candidature : Audrey ROULLEAU-RETAILLEAU (Conseillère technique viticulture)
- Nombre de coopérateurs : 99
- Volume produit (exprimé en hectolitres) : 35 889

Haute Valeur Environnementale

La certification Haute Valeur Environnementale (HVE) met en avant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Elle ne tient pas seulement compte des pratiques phytosanitaires mais évalue également la biodiversité présente sur les exploitations, ainsi que l'utilisation de la ressource en eau et le raisonnement de la fertilisation.

Consciente du cadre naturel magnifique et fragile dans lequel ses vignerons coopérateurs travaillent et de la volonté générale de consommer des produits écologiquement responsables, la « SCA



Sabledoc » accompagne ses adhérents chaque année dans leur démarche de certification HVE ainsi de préserver le terroir et la santé de tous.

Première cave coopérative à avoir mis en place cette certification, la « SCA Sabledoc » compte aujourd'hui plus de 70% de ses surfaces en HVE niveau 3.

Il s'agit d'une certification récente et qui commence à prendre son essor.

Cela a d'ores et déjà permis de valoriser le travail des adhérents de la cave coopérative et de les inscrire dans une démarche environnementale forte, pour répondre aux attentes de tous, à fortiori dans le cadre naturel exceptionnel d'Aigues Mortes.

La HVE a également eu un impact plus prononcé sur certains des adhérents qui souhaitent à présent se convertir à la viticulture biologique.



Prix « Spécial »



« Caves des vins de Rabelais – Loire Propriétés »

- Les Aubuis
37500 CHINON
- www.caveaulesablons.fr
- Président : Pascal BRUNET
- Directeur : Jean-Michel MIGNOT
- Responsable du Dossier de candidature : Laurent BOURDIN
- Nombre de coopérateurs : 37
- Volume produit (exprimé en hectolitres) : 10 000

Projet biodiversité

La viticulture tend, comme toute filière agricole, à favoriser la biodiversité au sein des espaces cultivés.

Le Projet des « Caves des vins de Rabelais – Loire Propriétés » cherche à faire mieux connaître aux viticulteurs et au grand public leur environnement et les caractéristiques de leur territoire afin de mieux le conserver.

Il s'est appuyé sur des projets déjà en cours sur le territoire comme celui de réintégrer une flore locale rare dans l'inter-rang des vignes de Chinon.



Un inventaire faunistique et floristique a été réalisé en 2015 en collaboration avec le CPIE Loire-Anjou-Touraine

Après des rencontres auprès de différents acteurs locaux (PNR Loire-Anjou-Touraine, CPIE Loire-Touraine, Syndicat mixte du Pays du Chinonais, Chercheurs de l'ESA), 13 des 37 vigneron-coopérateurs des « Caves des vins de Rabelais – Loire Propriétés » ont construit leur projet avec des engagements concrets.

- L'inventaire faunistique et floristique sur 250 ha a permis de recenser 157 espèces végétales, 42 espèces d'oiseaux, et 16 espèces de chauves-souris ;
- Les vignerons ont été sensibilisés à la protection de la biodiversité lors de journées de formation et des échanges avec le CPIE ;
- Des actions au sein des exploitations pour maintenir puis augmenter les indicateurs de biodiversité ont été prises : En 2017, chaque vigneron a planté des arbres, installé des nichoirs à huppe facinée, des nichoirs à Chauve-souris, et des hôtels à insectes ;
- L'objectif est de réaliser un nouvel inventaire d'ici 5 ans pour apprécier les résultats des actions mises en place, puis d'étendre le projet aux autres vignerons de la cave coopérative.

Contact presse : Jonathan CHELIM – 01 44 17 58 84 – jonathan.chelim@vignerons-cooperateurs.coop

La Confédération des Coopératives Viticoles de France (CCVF) ou Vignerons Coopérateurs de France représente l'ensemble des caves coopératives, les unions de caves coopératives et les vignerons coopérateurs, à travers un réseau de Fédérations départementales et régionales de caves coopératives.